



21/01/2025

NOUVEAU QUARTIER À MONTIVILLIERS : LA CONCERTATION CONTINUE AVANT L'ATTRIBUTION DE LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

Suite à la réunion publique du 28 novembre 2024 concernant le projet de Nouveau Quartier à Montivilliers, la concertation préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) se poursuit avec un Atelier Riverains spécifique pour les habitants de la rue de Réauté et de la route d'Octeville.

Afin que la transition écologique reste au cœur de ce projet, un Atelier Energie sera animé par Marie Atinault de Plus2climat, le mercredi 5 février 2025 à 19h00 au Centre Social Jean Moulin de Montivilliers.

Enfin pour présenter la prise en compte des différentes remarques émises autour de ce projet, une réunion publique de bilan sera organisée le mardi 18 mars 2025 à 19h00 au CFA (Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment) à Montivilliers.

En parallèle, la Ville a lancé le 8 janvier dernière la procédure de consultation pour l'attribution de la concession d'aménagement de cette ZAC pour un nouveau quartier de 15 ha et 428 logements à Montivilliers. Inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme, il répond à une forte demande de logements sur la Ville. Le cahier des charges de cette consultation a été élaboré grâce aux premières phases de concertation avec les habitants. Cette mise en concurrence permettra de sélectionner un aménageur qui devra respecter des critères environnementaux ambitieux et notamment le label « Habitat et Qualité de Vie ». Pour rappel, les candidatures des concessionnaires sont attendues avec une date limite fixée au 10 février 2025, ensuite ils pourront remettre une offre.

Le bilan global de la concertation sera ainsi fourni aux candidats retenus qui devront rédiger une offre à partir du printemps 2025.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr